

DEMANDE DE PRESTATION PASS'SPORT – PASS'CULTURE

ANNEE 2025

La prise en charge par l'APCD 15 n'est effective que sur présentation de cet imprimé dûment rempli ou d'une facture détaillée et acquittée contenant les éléments suivants :

- Nom et prénom de l'adhérent, ainsi que ceux du pratiquant de l'activité (si différent)
- Date d'inscription
- En tête et coordonnées du prestataire
- Prix payé

ADHÉRENT	
NOM, PRENOM de l'adhérent	
Email personnel	
Adresse de l'adhérent	
Nom et Adresse du service ou Etablissement pour les Collèges et agents des routes	
PERSONNE PRATIQUANT L'ACTIVITÉ	
NOM, PRENOM du pratiquant	
DATE DE NAISSANCE	
LIEN DE PARENTÉ avec l'adhérent	
PARTIE A FAIRE REMPLIR PAR L'ORGANISME	
DÉNOMINATION	
(de l'association ou club sportif ou salle)	
Certifie que (préciser l'identité du pratiquant de l'activité)	
Nature de l'activité	
MONTANT PAYÉ	
Cachet et signature de l'organisme (ou du représentant)	

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre la gestion des adhésions dont le responsable est le Président(e) de l'APCG15. Les destinataires des donnés sont les prestataires choisis par la Commission Noël tels que le magasin de jouet ou le prestataire de chèques cadeaux.

Conformément à la loi «Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'APCG15 (28 avenue Gambetta -15000 AURILLAC). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.